

Relations industrielles Industrial Relations



Social Effects of a Factory Relocation : A case Study of Social and Political Consequences of Job Displacement, by Stewart Crysdale, The Religion-Labour Council of Canada, 11 Trinity Square, Toronto, Ontario. 1965. 26 pages.

Ronald Pleau

Volume 21, numéro 1, 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027661ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027661ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pleau, R. (1966). Compte rendu de [*Social Effects of a Factory Relocation : A case Study of Social and Political Consequences of Job Displacement*, by Stewart Crysdale, The Religion-Labour Council of Canada, 11 Trinity Square, Toronto, Ontario. 1965. 26 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 21(1), 109–109. <https://doi.org/10.7202/027661ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1966

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

d'allocations de transfert d'une localité à l'autre.

Plusieurs études de cas se référant à des entreprises canadiennes viennent éclaircir plusieurs notions et illustrer les démonstrations qui précèdent.

Ronald Pleau

Social Effects of a Factory Relocation: A case Study of Social and Political Consequences of Job Displacement, by Stewart Crysdale, The Religion-Labour Council of Canada, 11 Trinity Square, Toronto, Ontario. 1965. 26 pages.

Courte étude sur un sujet de constante actualité, le problème du chômage. Cette fois le fléau a pour cause les déplacements d'employés dus à la relocalisation d'une entreprise. Lorsque survient ce phénomène il est nécessaire d'accroître la mobilité des travailleurs et d'améliorer leurs habiletés et connaissances pour résorber le chômage qui en résulte. Or, cette tâche peut engendrer à son tour des problèmes sociaux au sujet desquels peu de gens sont bien renseignés.

Aussi le but de cette brochure est de proposer un programme de politique nationale de main-d'oeuvre, d'entière coopération entre la direction de l'entreprise et les travailleurs pour faire face aux changements industriels.

L'auteur fait oeuvre de pionnier et présente ici une étude de cas sur la façon dont les travailleurs à collets-blancs et à collets-bleus peuvent s'adapter aux nouvelles situations sociales lorsque déménage la société où ils sont employés. La lecture des quelques pages de cet exposé nous permet de constater que cette adaptation est reliée aux relations communautaires et aux attitudes politiques de ces individus.

Comment se dissout un travail communautaire? Des gens mobiles peuvent-ils ou non être socialement stables? Des employés peuvent-ils s'adapter aux nouvelles conditions lorsqu'affectés par une relocalisation industrielle? Comment sont affectées la satisfaction au travail et les relations sociales par ces changements? Le gouvernement peut-il agir pour remédier à la situation? Y a-t-il des remèdes au fléau? Voilà autant de questions auxquelles cette étude tente de donner une réponse.

Les suggestions faites pour une action gouvernementale afin de résoudre les problèmes de chômage régional et structurel sont contenus dans une brève conclusion.

Bref, l'un des mérites de ce travail est d'avoir montré une contradiction entre la flexibilité et la mobilité requise par une société industrielle en voie de transformations rapides et une participation active dans les processus sociaux et démocratiques.

Ronald Pleau

Application de la cybernétique à l'étude des mécanismes économiques, Docteur Ernest Huant, *Entreprise Moderne* d'édition, Paris, 1965, 125 p.

La « cybernétique », qui est un mot relativement récent dans le vocabulaire français et qui demeure obscur pour certains, est ici pris au sens large et il suppose, comme on se plaît à l'exposer au sujet de cet ouvrage, l'existence de faits d'informations, la recherche des réactions de l'effet sur la cause, la considération des tendances à l'équilibre et à leur conservation, le tout dirigé par un certain nombre de buts.

L'auteur nous expose lui-même ici sa pensée dans un paragraphe qui résume bien ce dont il veut nous faire part. « L'ensemble des phénomènes économiques, de leur évolution, de leurs influences réciproques, de leurs régulations dépendant du « milieu » (Etat, groupes sociaux, individus), nous paraît offrir un terrain de choix à de telles possibilités analytiques. La conception cybernétique nous paraît susceptible de s'adapter le plus fidèlement possible aussi bien à la réalité mouvante des faits qu'à la permanence de leurs interférences réactionnelles. Enfin, cette conception permet une synthèse, de type cybernétique, entre les théories organicistes — fondées sur l'étude de l'humain considéré dans son irréductibilité bio-psychologique et les logistiques mathématiques qui tendent à situer et à structurer le fait économique dans des nomenclatures rigides ».

Cet ouvrage relativement court mais de lecture assez ardue pour les profanes se divise en deux parties assez distinctes. Dans la première, on s'efforce de bien définir les notions de besoin, d'effort et d'équilibre dont se sert l'analyse cybernétique. On s'applique ensuite à l'étude du principe de « moindre action » lequel permet d'arriver à des conclusions relativement nouvelles dans le domaine des activités regroupées des entreprises.

Le chapitre sur l'équilibre est plus élaboré. L'auteur traite dans ce dernier de la règle du jeu et de ses garants dans le domaine économique et de la place que devra occuper l'Etat dans celui-ci.